

## DECLARATION DE CHANGEMENT DE SITUATION POUR LA REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Le règlement de la REOM est disponible sur le site internet [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu) ou sur demande.

La demande concerne la commune de :

Achenheim  Breuschwickersheim  Hangenbieten  Kolbsheim  Osthoffen

➤ **Vous êtes :**  le propriétaire  le gérant  le locataire

Nom et prénom / raison sociale : .....

Adresse du logement : .....

Commune : ..... Téléphone : .....

E-mail : ..... N° abonnement : A .....

Nom, prénom du propriétaire si différent : .....

Téléphone ou mail du propriétaire si différent : .....

Adresse de facturation (si différente du logement) .....

.....

➤ **Date du changement \* :** .....

➤ **Il s'agit d'une demande de changement de tarif :**

- Tarif 2 personnes et +  Tarif personne seule  
 Tarif résidence secondaire  
 Tarif professionnel. Type d'activité : .....

Réservé à l'administration :

- B  
 M

➤ **Pièces justificatives :**

- Décès d'un membre du foyer avec changement de catégorie tarifaire : acte de décès et attestation sur l'honneur que la personne se trouve dorénavant seule.  
 Autre changement de catégorie / nombre de personnes au foyer : attestation sur l'honneur  
 Résidence secondaire : attestation sur l'honneur

*\*Article 5.4. du règlement de REOM : Les déclarations de changement de situation sont à réaliser sans délais à l'aide de ce formulaire et doivent être accompagnées des justificatifs attestant des changements. Les modifications seront prises en compte en respectant le principe suivant : tout changement intervenant sur le trimestre en cours ne sera pris en compte qu'à partir du trimestre suivant.*

Date :

Signature :

**Demande à envoyer par mail à [RedevanceOM@strasbourg.eu](mailto:RedevanceOM@strasbourg.eu)  
ou par courrier à l'adresse suivante :**

Ville et Eurométropole de Strasbourg  
Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains - Service Collecte et Valorisation des Déchets  
1 parc de l'Étoile 67076 - Strasbourg Cedex

**N° info déchets : 03 68 98 51 90**

L'Eurométropole de Strasbourg traite vos données dans le cadre de l'assujettissement à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) du service public de gestion des déchets. Les destinataires de vos données personnelles sont les agents du service Collecte et valorisation des déchets. Ces données seront conservées pendant 10 ans après la fin de l'assujettissement à la REOM. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition, de limitation des traitements et de réclamation auprès de la CNIL. Pour exercer vos droits, envoyez un courrier au service Collecte et valorisation des déchets, 1 parc de l'Étoile 67000 Strasbourg OU un courriel à : [correspondant.donnees.personnelles@strasbourg.eu](mailto:correspondant.donnees.personnelles@strasbourg.eu).